

- Le Canada devrait assurer le développement d'un répertoire ou d'un outil électronique faisant état des actions menées par les diverses organisations non gouvernementales canadiennes dans le domaine des droits de la personne.

Par ailleurs, lors de l'atelier sur l'éducation en droits de la personne et Internet, les participants ont fait référence au Symposium international sur les droits de la personne et la haine sur Internet, tenu à Toronto en Septembre 1997. Certaines

RECOMMANDATIONS ÉTABLIES PAR LES PARTICIPANTS DE CE SYMPOSIUM ONT ÉTÉ RÉITÉRÉES lors de l'atelier, à savoir :

- Que des cours et programmes soient donnés dans les écoles, aux élèves et aux enseignants, sur les médias et «*computer literacy*» incluant des stratégies pour évaluer l'authenticité du matériel et pour développer la pensée critique face à l'information diffusée sur Internet, afin de distinguer la propagande de la véritable information.
- Que les compagnies de logiciels installent automatiquement des jeux ou programmes faisant la promotion des droits de la personne afin de permettre aux jeunes d'être plus informés et plus sensibles à la question des droits de la personne.
- Que les organisations non gouvernementales fassent un effort particulier pour rejoindre les groupes de jeunes comme les Scouts, les YMCA, etc. afin de sensibiliser le jeune public à la question des droits de la personne et leur apprendre comment contrer les abus, la propagande haineuse et empêcher le recrutement par les groupes haineux.
- Qu'un site sur Internet soit créé conjointement et installé par les organismes non gouvernementaux comme B'nai Brith Canada et la Fondation canadienne des droits de la personne sur le Symposium international sur les droits de la personne et la haine sur Internet.